27me Année N° 5688 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Vendredi 23 Février 1883

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoire (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :

A Roubaix, aux bureaux du journal.

A Tourcoing, rue Nationale 18

A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, 1 u de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grand Place, (entrée par les débris Saint-Etienne).

A Armentières, rue de Lille.

A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas*, pl ac a Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, LE 22 FÉRIER 1883

LE CABINET FERRY

Méfions-nous, car M. Ferry est président du Conseil des ministres.

M. Ferry est l'homme des mesures arbitraires, des proscriptions violentes, des attentats à la loi et à la liberté.

M. Ferry est un sectaire.

M. Ferry est l'homme de l'article 7.

M. Ferry est l'homme des décrets de mars; l'auteur de l'expulsion des ordres religieux.

Au Sénat, qui réclamait, il y a quatre ans, la liberté de l'enseignement pour tous les citoyens — même pour les jésuites — il répondit par la dissolution de toutes les congrégations.

Et comme la magistrature protestait au nom de la loi outragée, il fit présider le tribunal des conflits par son complice Cazot, et s'assura ainsi l'impunite.

Au Sénat, qui veut que tous les citoyens trouvent place dans la grande famille française et qui estime que l'égalité de tous devant la loi — même des Princes — est un principe essentiel de notre démocratie, il répondra, s'il le faut, par l'expulsion violente de ceux qu'il appelle les « prétendants ».

Il a pris avec lui Thibaudin, général incapable, ayant forfait à la parole donnée, mais propre à chasser de l'armée des hommes qui l'honorent par leur talent et leur esprit de discipline.

Ne trouvant pas un seul amiral qui consentit à remplir le rôle de Thibaudin, il a pris un ministre civil.

La constitution d'un ministère Ferry, au lendemain du vote du Sénat, est une audacieuse violation des principes parlementaires.

Comment! on vous dit qu'il ne faut pas d'expulsion; on renverse le cabinet Fallières, parce qu'il approuve les mesures d'exception contre toute une catégorie de citoyens ; et vous choisissez le président du conseil, parmi les proscripteurs; parmi les violents, entre les violents ?

Mais si nous vivions dans un pays régulièrement constitué, le Sénat renverserait votre ministère dès qu'il se présenterait devant lui.

Il lui dirait : « Vos prédécesseurs — qui étaient modérés par rapport à vous — n'avaient pas notre confiance ; nous les trouvions trop violents; comment avez-vous le front de solliciter notre concours ? »

Et, comme si ce n'était pas assez de choisir M. Jules Ferry, dont le nom équivaut, dans les conjonctures actuelles, à une déclaration de guerre, M. Grévy a choisi Waldeck-Rousseau, Méline, Hérisson, Challemel-Lacour, c'est-à-dire les plus compromis, les plus jacobins, les plus autoritaires.

Challemel-Lacour a pris la parole en faveur du projet Fabre. Il l'a reprise en faveur du projet Barbey.

Il a été le principal, je pourrais presque dire l'unique défenseur des mesures violentes; et c'est lui qu'on charge des affaires étrangères !

Comment l'Europe, dont les cours sont peuplées des parents de ces Princes, va-t-elle accueillir la nomination de cet homme, ennemi des Princes, de ce diplomate qui a laissé à Londres de si pitoyables souvenirs ?

Oh ! je sais bien que ce n'est point là un *casus belli*.

Mais enfin, il me semble, qu'étant donnée la lamentable situation de la France, l'opinion de l'Europe monarchique vaut bien la peine qu'on ne la néglige pas — lorsqu'on peut le faire sans danger pour notre honneur.

Le cabinet Ferry, mal accueilli par la presse républicaine, qui lui reproche d'être un sous-cabinet Gambetta, est encore plus mal accueilli par la presse libérale et conservatrice, qui s'attend à voir recommencer contre les Princes, les attentats consommés, il y a quatre ans, contre les ordres religieux.

Rarement cabinet fut aussi impopulaire dès son arrivée aux affaires.

Aux conservateurs, comme aux républicains, il rappelle de mauvais souvenirs.

De plus, il manque absolument de prestige.

PIERRE SALVAT.

LES NOUVEAUX MINISTRES

M Jules FERRY

Comme ministre de l'instruction publique, il donne douze chants à l'*Iliade*, et il fait commencer l'Inquisition au seizième siècle.

Parle le français avec abondance, vigueur, audace, haine. A la tribune, son aplomb impose.

Personnage venimeux. Ne recule devant aucune besogne. Mais plus hardi que courageux.

Gare aux prêtres et aux princes ! A moins que les princes et les prêtres ne soient les plus forts... Auquel cas, M. Jules Ferry se mettra « en posture », pour retomber sur ses pattes de chat à qui une vipère a mordu la queue.

M. CHALLEMEL-LACOUR

Il est pâle comme un mort...

Ses traits réguliers se dessinent dans sa barbe blanche : on dirait un Chartreux, un apôtre aux yeux d'albinos.

Lettré, de conversation brillante, de manières agréables.

Ah ! s'il avait des digestions faciles : Ce serait un sceptique exquis. Mais quand les intestins sont rebelles, tudieu! on le prendrait pour un professeur de sectaires !

Sa parole est nourrie, élégante, correcte, incisive. Mais les arguments sont maladroits par leur roideur.

Dans la séance du 10 février, il a dit au Sénat: « Je ne m'abuse pas sur les sentiments qu'on nourrit dans les gouvernements, dans les chancelleries, dans les cours, à l'égard de la France. »

Voilà le diplomate qu'on choisit pour le ministère des affaires étrangères ! Sa nomination est aussi peu heureuse que celle du général Thibaudin.

M. WALDECK-ROUSSEAU

Grand, élancé, moustaches noires et cirées, profil assez fin, le lorgnon sur le nez. Il ne lui manque que la cravache de Louis XIV, quand il fait son entrée dans le Parlement.

Une remarquable faculté d'assimilation. Il expose avec clarté, avec force. Mais il est infatué, poseur, cassant. Il s'aliène son auditoire, à mesure qu'il le gagne, et, finalement, l'irritation l'emporte.

Il n'a pas l'ombre de connaissance des hommes.

Il ignore également les choses.

Dans une circulaire que le Palais-Royal a dû mettre dans ses archives, il enjoignait aux préfets l'ordre de faire, au moins deux fois par an, le tour de toutes les communes de leur département. Le Pas de Calais comprenant 904 communes, comme c'est possible !

M. MARTIN-FEUILLÉE

Sous l'Empire, il faisait à Rennes, où il était avocat, une opposition à l'eau de rose.

Assez grand, assez fort, la barbe ramassée sur le menton. Toujours souriant.

Homme de relations faciles.

Intelligent, laborieux. Orateur lourd, modéré, mais qu'on entend non sans plaisir ni sans fruit.

S'il y a au Sénat un « esprit orléaniste », il y a à la Chambre un « esprit gambettiste », dont M. Martin-Feuillée est un facteur discret.

La magistrature ne saurait voir en lui son sauveur : mais il aura pour elle un peu plus de formes que ne lui en aurait montrées M. Waldeck-Rousseau, dont on avait parlé pour ce portefeuille.

M. RAYNAL

Petit, sec, figure pincée et rougeaude, barbe noire bouclée et se relevant par le bas.

Pourquoi est il aux travaux publics ? Il fait le commerce des vins de Bordeaux. Mais il ne doute de rien, et il a raison par le temps qui court. Autrefois— mais où sont les neiges d'antan ? — ce jeune homme ne passait pas pour le républicain qu'il est devenu.

Eu homme pratique, il doit se féliciter de n'être pas resté ce qu'il paraissait être. Cela conduit de la barrique au portefeuille.

M. TIRARD

Grand, les traits durs, les cheveux dans le cou. Les allures d'un sage, et l'âme d'un fanatique.

Vous êtes orfèvre, monsieur Josse.

Cet orfèvre a lu des traités d'économie politique et parlé dans les clubs ; il s'est fait un langage de citations et une langue de meeting.

Sa parole est facile, rapide, chaude, entraînante.

On l'a laissé aux finances, sans doute pour y retrouver les cent millions qu'il y a égarés. Encore un joli sujet de comédie !

M. THIBAUDIN

Voir Comagny.

COMAGNY

Voir Thibaudin.

M Charles BRUN

Ce n'est pas un de nos loups de mer : ce n'est qu'un lanceur des coques avec lesquelles ils vont sur l'eau. M. Brun a été directeur des constructions navales.

Elu député par Toulon en 1871, il est devenu sénateur du Var.

Pendant la Commune, il se montrait archithiériste, très-calme dans la conversation, très-modéré dans les idées

Grand, maigre, santé très-médiocre, vue détestable, les yeux presque toujours fermés.

M. HÉRISSON

Ancien avocat à la Cour de cassation.

La mairie du sixième arrondissement, pendant le siège, l'a fait entrer au Conseil municipal, puis à la Chambre.

Il est toujours ce qu'il était il y a treize ans : un gros garçon blond et endormi, mais non sans ambition.

Parole froide et pâteuse.

Dans la Gauche radicale, on le tient pour gambettiste.

M. MÉLINE

Diminutif de prénom de paysanne des Vosges.

Petit, maigre, figure pointue, air rageur.

Mais susceptible d'amabilité. Gagne à être connu.

A fait partie de la Commune qui lui a administré une douche d'eau froide. C'est aujourd'hui un modéré, bien qu'il ait été le promoteur de l'amnistie.

Compatriote et copain de M. Jules Ferry.

N'a pas pris la parole depuis longtemps. Ce qui n'a encore donné lieu à aucune réclamation.

M. COCHERY

Ministre depuis cinq ans ! Un inamovible qui en veut à l'inamovibilité des magistrats !

UNE RÉUNION ANARCHISTE

Le parti anarchiste du quatorzième arrondissement avait organisé, pour hier soir, avenue d'Orléans, un grand meeting public dans lequel plusieurs orateurs et la citoyenne Louise Michel devaient parler de : *la Crise gouvernementale, le Nouveau procès de Lyon, les Prétendants et leurs Complices*. C'est la première fois que la grrrande citoyenne venait au Petit-Montrouge. Aussi la foule des curieux était-elle considérable aux abords de la salle et sur la place Denfert-Rochereau. Un service d'ordre a dû être organisé à la hâte par M. Blavier, officier de paix de l'arrondissement.

Bien longtemps avant l'ouverture de la séance, la salle était remplie de partisans de la citoyenne Michel. Le public, composé principalement de curieux, a trouvé le procédé peu poli et a exprimé par des murmures peu flatteurs son mécontentement. La séance a été des plus tumultueuses et jamais Mlle Louise Michel n'a été aussi violente.

D'après elle, les prétendants sont des animaux très-nuisibles, qu'il faut expulser, même par la force. Malheureusement, le gouvernement (cris : Il n'y en a pas. — Je le sais bien), je veux dire celui qu'enfantera le valet aux longs favoris, n'osera jamais toucher aux Bonaparte et aux d'Orléans, devant lesquels il se jette à plat ventre. D'ailleurs, vous l'avez vu, le Sénat, ce rouage inutile, n'a pas même adopté le projet de loi présenté par M. Barbey. Quant au père Grévy, il est content depuis que sa fille lui a donné une héritière. Nous, anarchistes, nous ne voulons pas de la guerre, pas même pour prendre la revanche. Nous ne connaissons pas de patrie : pour nous, il n'y a pas de frontière. Les socialistes allemands, plus savants que nous, nous tendent une main amicale.

Une voix. — Vous ne voulez pas la guerre contre la Prusse ; mais vous préférez, comme en 1871, la guerre de Français contre Français ! (Tonnerre d'applaudissements.)

La citoyenne Louise Michel. — Nous voulons défendre la République; il nous faut des chassepots pour expulser de l'armée les généraux vendus qui, en 1871, ont assassiné le peuple.

Une voix. — Non, nous sommes de l'avis de Clovis Hugues, qui, interrogé par quelles armes il veut faire la révolution sociale, a répondu, avec une franchise des plus louables : Par le bulletin de vote.

L'assemblée devient des plus tumultueuses ; plusieurs orateurs inscrits pour répondre aux anarchistes ont dû renoncer à la parole, et la séance a été levée à onze heures et demie aux cris mille fois répétés : A la porte ! à la porte ! la mère Michel, avec.... sa veste !

Une foule considérable de curieux stationnait avenue d'Orléans ; plus de cinquante gardiens de la paix ont dû attendre le départ de la *grrrande* citoyenne, qui, à minuit moins cinq, a pris le fiacre n° 2707 pour se rendre à son domicile, boulevard Ornano.

A ce moment, quelques loustics ont chanté : *La mère Michel a perdu son chat.*

L'APPEL COMME D'ABUS

Mgr Delannoy, évêque d'Aire et de Dax, ancien curé-doyen de Saint-André, à Lille, vient d'adresser la lettre suivante au clergé de son diocèse :

« Messieurs et chers coopérateurs,

» Vous avez tous entre les mains l'Instruction pastorale que j'ai publiée pour le carême de cette année.

» Si je n'ai pas craint d'y signaler les funestes conséquences que produirait l'introduction dans l'école de certains livres que la conscience des honnêtes gens avait condamnés avant que la Sacrée Congrégation de l'Index n'en flétrit les doctrines, je croyais être resté, en parlant comme je l'ai fait, dans les limites de mon droit et de mon devoir.

» Cette instruction a néanmoins attiré l'attention et provoqué les sévérités de M. le ministre des cultes, à ce point qu'il vient de me prévenir qu'il doit appeler le conseil d'Etat à en connaître comme d'abus.

» Je n'ai pas voulu, messieurs et chers coopérateurs, que vous fussiez informés de cet incident par les organes de la presse ou par la rumeur publique. Comme nous ne formons d'ailleurs tous ensemble qu'une famille et que vous ne séparez pas, je le sais, votre cause de la mienne, parce que je ne sépare point la mienne de celle de Jésus-Christ et de l'Eglise, je crois devoir vous donner connaissance de la réponse que j'ai faite à la communication de M. le ministre.

» Ai-je besoin d'ajouter, messieurs et chers coopérateurs, qu'ayant conscience de n'avoir fait autre chose, ainsi que je le dis à M. le ministre, qu'accomplir un devoir de ma charge, je ne suis nullement ému de l'action qui doit être intentée contre moi ? Le divin Maître n'a-t-il pas dit à tous ses disciples : *Lorsqu'ils vous traduiront devant les rois et les juges, n'en concevez aucune inquiétude... ce sera pour vous une occasion de rendre témoignage à la vérité.*

« Nous ne sommes ni provocateurs, ni lâches », écrivait Tertullien aux persécuteurs de son temps. Fidèle à ces traditions, grâce à Dieu toujours vivantes dans l'Eglise, nous espérons bien ne donner jamais à notre troupeau que l'exemple de la déférence due au pouvoir ; mais si nous avons pour principe de rendre à César ce qui appartient à César, nous saurons aussi rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, dussions-nous par là exciter contre nous les oppositions et les haines les plus acharnées.

» Vous nous regarderiez comme indigne de marcher à votre tête si nous n'avions pas ces sentiments, et nous sommes assuré que vous ne formerez jamais avec nous pour la défense de la vérité qu'un cœur et qu'une âme.

» Veuillez agréer, messieurs et chers coopérateurs, la nouvelle assurance de notre affection et de notre dévouement.

» ✠ VICTOR,
» *Evêque d'Aire et de Dax.*

» Aire, le 21 février 1883. ».

N. B. Cette circulaire n'est pas destinée à être lue en chaire.

Nous donnerons demain la lettre écrite par Mgr l'évêque d'Aire à M. le ministre des cultes.

M. CURCI

On écrit de Rome, le 18 février, au *Français :*

« Depuis une semaine, il n'est plus question à Rome que du Père Curci, comme on l'appelle encore, bien qu'il ne soit plus aujourd'hui que M. l'abbé Curci. Je n'ai pas besoin, je pense, de présenter à vos lecteurs, l'ex-Jésuite qui a tant fait et qui fait encore tant parler de lui. M. Curci est originaire de Naples. Jusqu'à il y a quelques années, il appartenait au parti dit intransigeant; il était un de ces *zelanti* contre lesquels il n'a pas assez de sarcasmes aujourd'hui; pendant quelque temps il fut même un des familiers du Pape défunt. On lui doit aussi une réfutation de Gioberti. Tout d'un coup, — ces changements arrivent quelquefois, — le Père Curci passa d'un extrême à l'autre ; d'intransigeant qu'il était, il devint suspect de libéralisme. Les démêlés qu'il eut avec son ordre n'y furent sans doute pas étrangers. Vous savez qu'il fut plus ou moins obligé de se retirer de la Compagnie de Jésus et de rentrer dans le clergé séculier. C'est alors qu'il écrivit son fameux livre: *Il moderno dissidio tra la Chiesa e lo Stato.*

» L'ancien réfutateur de Gioberti soutenait carrément que la Papauté devait accepter l'ordre de choses actuel, que la perte du pouvoir temporel avait été un grand bien pour l'Eglise, que le Vatican devait se réconcilier avec l'Italie sur le terrain des faits accomplis. Il développa ces mêmes idées en les accentuant encore dans son dernier ouvrage : *l'Italia nuova ed i vecchi zelanti.* Ce qu'on peut reprocher à M. Curci, c'est surtout la manière dont il expose et défend sa thèse. La réconciliation du Pape et de l'Italie, je connais nombre de catholiques italiens, et je dis des catholiques sincères et ardents, qui eux aussi voudraient cette réconciliation ; mais je me hâte d'ajouter qu'ils réclament en même temps l'indépendance territoriale du Pape et qu'ils laissent le Souverain Pontife pleinement libre d'apprécier le mode et le moment opportun de cette réconciliation, M. Curci n'admet pas ces tempéraments. Ç'a été, selon lui, un bien pour l'Eglise que les Italiens soient venus à Rome ; il n'y a plus à revenir sur ce qui a été fait et l'Eglise doit se soumettre aux ordres de la Providence, en acceptant pleinement l'ordre de choses nouveau créé par l'occupation.

» De plus, ce qui est particulièrement agaçant dans les ouvrages de M. Curci, c'est qu'il a l'air de traiter d'hypocrites et d'imbéciles, de *zelanti* en un mot, tous ceux qui ne sont pas entièrement de son avis. Un autre défaut de l'ancien Jésuite, c'est un souci exagéré de sa personnalité ; il fourre le *moi* partout. Au point de vue littéraire et psychologique, ses ouvrages y gagnent, mais ils perdent beaucoup de leur valeur philosophique et morale. Sa plume distille un venin subtil et qui atteint ses ennemis au moment où ceux-ci y pensent le moins. Dans son dernier ouvrage, le *Commentaire sur les psaumes*, M. Curci a trouvé moyen d'y mêler ses querelles particulières et de lancer contre ses adversaires mille petites flèches empoisonnées.

» Quelques-uns de vos lecteurs m'accuseront peut-être de procéder à ce qu'on appelle un « éreintement ». Rien n'est auss

---

FEUILLETON DU 23 FÉVRIER — 43 —

Pauvre Fille

PAR

HIPPOLYTE AUDEVAL

XXV

La patache

(SUITE)

— Je parus !

— Il n'a eu qu'à se montrer, mes enfants. Les coups auraient été du luxe. A son seul aspect, mes deux gaillards ont lâché prise et sont devenus doux comme des moutons!

— Comme des moutons !!

Et Palestrineau, développant sa haute taille, jeta un regard modeste autour de lui.

Bientôt Piegard s'approcha de M. Clabousse et lui dit quelques mots à l'oreille.

— Je ne garantis rien, ajouta-t-il en terminant, mais rien qu'à la manière dont ce bateau s'avance je parierais que Pierlaud est dessus. Dois-je y aller ?

— Non, restez.

M. Clabousse désigna lui-même deux hommes solides, et sortit avec eux.

Palestrineau les accompagnait.

— Surtout, lui dit tout bas son collègue, ne me quittez pas.

— Pas d'un pas, répéta le géant.

Ils montèrent tous les quatre dans la barque du marinier, qui se mit à ramer et gagna le large.

XXVI

Les fraudeurs

La nuit était sombre, le ciel nébuleux. Le vague scintillement des becs de gaz se noyait dans la brume. A travers le clapotement de l'eau et les bourrasques du vent s'engouffrant sous les arches du pont, on entendit des voix pousser une sorte de plainte prolongée et traînante qui avait quelque chose de lugubre.

C'était tout simplement les employés des trois vigies dont la consigne est d'appeler les heures et les demies pour affirmer leur vigilance.

En ce moment, ils signalaient la demie après dix heures.

La barque de la douane arriva bientôt à proximité du bateau.

Pierlaud la regardait venir, adossé à l'entrée des cabines.

Bihan et Bourne, que nous avons déjà entrevus en compagnie d'Hartel, de Miclou et d'Humberthe, était au gouvernail.

Ils accoururent vers Pierlaud, pâles d'effroi tous deux.

— Monsieur, dirent-ils en désignant la barque, ils sont cinq.

Pierlaud réprima un geste de colère.

— Au gouvernail ! dit-il, et ne bougez pas de votre poste, ne répondez à aucune question.

Bihan et Bourne obéirent avec un effarement manifeste.

Ils avaient peur et ils perdaient la tête, c'était visible. Ils étaient loin de valoir Miclou et Humberthe qui, dans ces circonstances solennelles conservaient un calme parfait, une physionomie souriante et gracieuse.

Quant à Pierlaud, il n'était pas sans appréhensions, mais elles ne lui ôtaient rien de son audace et de son sang-froid.

— Salut, messieurs, dit-il aux gens de la douane. Dois-je faire arrêter ?

— Oh ! c'est inutile. Votre bateau ne va pas bien vite.

— Tout doucement, comme vous voyez. Nous ne sommes pas pressés et le courant n'est pas fort aujourd'hui.

Les deux préposés en uniforme s'élancèrent les premiers sur le bateau. Puis ils offrirent la main à M. Clabousse.

— Quels sont ces deux messieurs ? demanda froidement Pierlaud.

— Inspecteurs !

— Très-bien. J'aime à savoir à qui j'ai affaire.

— Je vais vous exhiber ma commission, dit M. Clabousse.

— Je vais vous exhiber... répéta Palestrineau.

— Je m'en rapporte à vous, interrompit Pierlaud: montez, messieurs.

Excepté le marinier qui resta dans sa barque, ils furent bientôt tous sur la plate-forme, en face des cabines.

Clabousse poussa du coude Palestrineau, comme pour lui dire : Attention ! ça va commencer.

Puis s'avançant :

— Vous êtes le nommé Pierlaud ?

— Je suis *monsieur* Pierlaud.

— De l'aigreur ! Il n'en faut pas.

— Et de la politesse, en faut-il ?

— Oh ! vous en aurez ce soir !... c'est certain. Il n'y a pas de brouillard, il y a de la lune. Par conséquent, on ne peut pas se tromper ou avoir l'air de se tromper. On ne peut pas nous bousculer dans la Seine en nous traitant de voleurs et d'assassins. C'est un bon tour, ça, n'est-ce pas, Pierlaud ?

Pierlaud fit un geste comme pour écraser Clabousse. Mais Palestrineau s'avança d'un pas, et le fraudeur se trouva en face d'un colosse qu'on n'aurait pu abattre qu'à coups de canon.

Clabousse revint bien vite à la charge.

La voix grêle de ce petit homme qui n'avait que le souffle prit des intonations sèches et grinçantes comme un bruit de verrous. Ses yeux étincelèrent comme ceux d'un chat qui joue avec sa proie.

— Je ne dis pas cela pour vous, Pierlaud, continua-t-il. Vous comprenez bien que des hommes qu'on jette à l'eau après les avoir assommés ne reviennent plus. S'ils revenaient, par hasard, s'ils vous dénonçaient, nous serions forcés de vous arrêter à l'instant même. Ça ne ferait pas un pli, mon bon ami.

— Pas un pli, confirma Palestrineau.

Pierlaud, cette fois, demeura impassible. Il s'était parfaitement aperçu que Clabousse guettait avec ses yeux de lynx le moindre signe de frayeur ou de colère. Cependant, il importait à Pierlaud de ne pas laisser passer sans y répondre les familiarités et les allusions qui venaient d'être lancées.

Au moment où Clabousse ouvrait de nouveau la bouche, il interrompit.

— Vous êtes un grossier personnage. Monsieur, lui dit-il d'un ton d'autorité froide et ferme, Allons, en voilà assez ! Je vous dis que vous êtes un grossier personnage, vous qui vous permettez à bord de mon bateau des plaisanteries et des propos inconvenants, et j'en appelle au témoignage de tous ces messieurs. Je suis obligé de subir votre présence, mais non de vous écouter. Faites votre besogne et ne m'adressez plus la parole.

Et il lui tourna le dos.

Mais, presque aussitôt, il tressaillit en entendant la voix aigre de Clabousse qui disait :

— Où vont ces hommes ? Empêchez-les de se sauver !

Bihan et Bourne, en effet, transis de peur, se dirigeaient à pas de loup vers la barque desservant le bateau pour s'y réfugier et s'enfuir.

Un des préposés leur barra le chemin.

— Lâches ! murmura Pierlaud. Maladroits !

Clabousse s'arma d'une lanterne et s'engagea sous une voûte formée par les piles de bois.

— Ne me quittez pas, dit-il à Palestrineau.

Puis, à voix basse :

— C'est un rude lapin, continua-t-il, qui ne se laisse pas démonter facilement. Mais je suis sûr qu'il est l'assassin de Farongeot. Quand je l'ai attaqué à l'improviste sur ce sujet, il a eu un clignement d'yeux qui m'a suffi pour asseoir ma conviction. Il s'est surveillé ensuite, mais c'était jugé. Quant à la fraude, il en fait, c'est certain. Sans cela, pourquoi ses deux hommes auraient-ils essayé de fuir ? Seulement, ma conviction et rien, c'est la même chose. Il faut des preuves mon ami.

— Des preuves, répéta Palestrineau.

Pierlaud, lui, causait avec un des préposés.

— La visite sera bien faite, lui dit-il en riant.

— Il ne faut pas s'en plaindre, monsieur. C'est dans l'intérêt général. Un hectolitre d'alcool, pris en fabrique, coûte 85 francs. Entré dans Paris, il vaut 328 fr. 55 c. de plus. C'est un bénéfice si énorme que cela tente bien du monde. On fait beaucoup de fraude par la Seine.

— C'est ce qu'on m'a dit. Malheureusement votre inspecteur...

— Un maniaque !

— Et une brute.

— N'y faites pas attention. Il n'a pas été élevé sur les genoux d'une duchesse.

— Et puis, acheva Pierlaud en riant, sur l'eau on est moins poli que sur la terre. Y voit-il clair, au moins?

Et Pierlaud descendit, comme pour s'en assurer.

Il aperçut Clabousse qui, muni d'une vrille, perçait le plancher.

Près de lui se tenait Palestrineau tenant une petite fiche de bois toute prête pour boucher le trou, dans le cas où il n'aurait pas eu de double fond et où l'eau aurait jailli.

— Hartel m'a trahi ! murmura Pierlaud. Ils vont reconnaître le double fond ! Hartel m'a trahi.

Il s'élança dans les cabines et défonça la trappe destinée à faire sombrer le tableau.

Puis il revint causer tranquillement avec le préposé.

Bientôt Clabousse poussa une exclamation de triomphe. Sa vrille ne rencontrant plus la résistance du bois, il la retira, la porta à ses lèvres, elle était humide d'alcool. Quant au trou, aucun liquide n'en jaillit, car il ne communiquait pas directement avec la Seine. Donc, il y avait un double fond.

— Ah ! le gredin ! dit-il. Chaque passage de son bateau nous vole pour plus de douze mille francs de droits. Mais nous allons...

Il n'acheva pas.

Un flot violent le renversa.

— Palestrineau ! murmura-t-il.

Le géant le saisit dans ses bras et l'emporta sur la plate-forme.

— Qu'est-ce donc ? cria Pierlaud. Vous avez défoncé mon bateau !

— Ça sent l'alcool ! murmura Clabousse ruisselant, en agitant frénétiquement sa tige de fer.

— Et voilà un des instruments ! vociféra le fraudeur qui tenta de s'en emparer. Voilà avec quoi il a défoncé mon bateau !

A suivre.